



## Un canal TNT HD pour M6

Le groupe M6 se félicite de la décision du CSA lui attribuant une fréquence TNT en HD qui lui permettra de poursuivre sa politique pour le développement de la Haute Définition.

Le groupe mène cette politique volontariste en matière de HD tant en termes de production [100% des fictions françaises sont produites en HD] qu'en termes de diffusion avec une part de programmes HD toujours plus importante.

M6 a participé aux diffusions expérimentales de canal HD en 2006 et 2007 et les programmes HD de M6 sont actuellement diffusés sur la plupart des réseaux de câbles, ADSL, satellite.

Avec la mise en place d'un nouveau canal HD numérique dont l'ouverture est prévue en juin 2008 M6 pourra ainsi proposer gratuitement, avec une couverture progressive au grand public, ses programmes phares en HD comme la Nouvelle Star, Kaamelott, Prison Break, NCIS, ou les Bleus ainsi que les matches de l'Euro 2008 qui lui sont attribués.

Cette décision reconnaît les efforts faits par le groupe M6 dans tous les domaines technologiques (TNT, Sous-titrage pour les sourds et malentendants, Diffusion Internet, Télévision Mobile Personnelle) afin d'offrir dans les meilleures qualités possibles ses programmes sur les plates-formes multimédias.

*Neuilly, le 20 novembre 2007*

Contacts :

Relations Investisseurs  
Presse

Claire Roblet : +33 1 41 92 59 53 – [croblet@m6.fr](mailto:croblet@m6.fr)

Françoise Hollman : +33 1 41 92 74 08 – [françoise.hollmann@m6.fr](mailto:françoise.hollmann@m6.fr)